

Equilibre  
et Qualité de vie

# Saint-Léger sous-Cholet

Informations municipales  
NOVEMBRE 2019

N°98

## Le Marché du Dimanche matin





## St-Léger sous Cholet



Équilibre et Qualité de vie



MAIRIE - Rue de Gasma  
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET  
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61  
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr  
Site : www.saintlegersouscholet.fr

## Horaires d'ouverture

Lundi : 15h - 18h  
Mardi, Mercredi et  
Vendredi :  
9h - 12h et 15h - 18h  
Jeudi : 9h - 12h30  
Samedi : 9h - 12h

## Sommaire

Editorial	3	LC Danser en couple	20
<b>Vie associative / Communication</b>		Placomusophiles des Pays de la Loire	21
Marché du dimanche matin	4-7	Les Fous du Roy	21
CME	8-9	Association des Activités Adultes	22
<b>Vie Sociale</b>		Club de la Gaieté	22
École publique des Bois	10	APE Ecole publique des Bois	23
École privée Saint-Charles	11	La Palette d'Hervé	23
Restaurant scolaire	12	Bibliothèque	23
La chronique du CLIC	12	Les journées du Patrimoine	24
10 ans Maison de l'Enfance	13	Les Amis de Léo	24
<b>Cadre de vie</b>		Paroisse Saint Michel des Prieurés	25
Dépôt sauvage de déchets	14	ADMR	26
Radar pédagogique	14	Centre Socioculturel Intercommunal	27
Eclairage passage piéton	15	Alcool Assistance	28
Vestiaires salle des sports	15	<b>Informations Diverses</b>	
La fibre optique	16-17	Vœux 2020	29
<b>Vie associative / Communication</b>		Repas des aînés	29
Badminton	18	Départs à la retraite	29
Basket	18	Spectacle Les Goguettes	30
Divers'Danses	19	Témoignage de Charlotte Brochoire	31
Passion Danses	20	Recensement 2020	32
		Numérotation des écarts	32
		Élections	32

Textes conçus par  
les commissions,  
et les services municipaux

Mise en page  
et Impression :

Imprimerie Des Mauges  
St Macaire,  
02 41 55 31 54

Dans le cadre de l'exposition « **Force de la Nature** »,  
des panneaux d'informations et des tablettes numériques  
seront à votre disposition  
du 3 décembre 2019 au 13 janvier 2020 dans le hall de la mairie.



# Editorial

Saint-Léger-sous-Cholet

Le marché est une réelle satisfaction pour l'équipe municipale. Les premières éditions ont été couronnées d'un soleil radieux qui a permis à beaucoup de Saint-Légeois de prendre l'habitude d'une sortie « marché » le dimanche matin. Les derniers dimanches ont en revanche été marqués par une pluie persistante qui a joué sur la fréquentation. Malgré ces conditions météorologiques défavorables, la plupart des commerçants a réalisé des recettes jugées correctes. Nous cherchons toujours à adapter l'offre avec des commerçants « permanents » et d'autres « tournants ». Selon les dimanches, leur nombre peut varier d'une dizaine à une quinzaine. L'avenir de notre marché se jouera dans la durée, sur la faculté des Saint-Légeois à continuer à se rendre à ce rendez-vous dominical. Des animations viendront ponctuer certains dimanches, à l'image du 1er septembre dernier avec l'apéritif gratuit où vous étiez très nombreux. Dans cet esprit, nous vous proposerons les dimanches 15 et 22 décembre prochains une animation « marché de Noël ». Chaque achat auprès des commerçants donnera droit à un billet de tombola. Le dimanche 22 décembre un grand tirage au sort permettra d'offrir aux heureux gagnants des bons d'achats auprès des commerçants du marché. Noël avant l'heure !

Depuis plusieurs années nous suivons, avec la direction départementale de la Poste, l'évolution de l'activité du bureau de Saint-Léger-sous-Cholet. Comme dans toutes les communes de France, elle est impactée par la diminution de l'activité courrier et le développement de toutes les opérations par internet qui nuisent à sa fréquentation. Heureusement pour notre commune, l'activité colis, liée pour beaucoup aux entreprises, nous a permis de négocier pendant plusieurs années le maintien du bureau. De nombreuses communes rurales de notre territoire ont vu le leur se transformer, voire disparaître, parfois depuis plusieurs années. Cette échéance nous a aujourd'hui rattrapés. Nous avons négocié avec le groupe La Poste la fermeture du bureau saint-légeois dans le courant de l'année 2020. Cette fermeture coïncidera avec l'ouverture d'une agence postale communale dans les locaux de la mairie.

Je suis le premier à regretter que le Groupe La Poste (La Poste et toutes ses filiales dont La Banque Postale) raisonne en mettant en avant la rentabilité et plus du tout en prenant en compte le service public de proximité. Il faut rappeler que La Poste est depuis le 1er mars 2010 une société anonyme à capitaux publics, appartenant aux  $\frac{3}{4}$  à l'Etat et pour  $\frac{1}{4}$  à la Caisse des dépôts et Consignations...

Pour pérenniser ce service de proximité, le conseil municipal souhaite ouvrir les portes de la mairie aux différents services de La Poste, c'est ce que l'on appelle une agence postale communale. En effet, cette agence postale aurait pu être reprise par un commerce. Mais afin de recevoir le public en toute confidentialité et dans de bonnes conditions, nous avons choisi la piste municipale. Pour cela, nous allons faire avancer un dossier qui figurait dans notre programme de 2008 et qui a été laissé en attente depuis : le réaménagement de l'accueil de la mairie et son intégration dans une partie du hall actuel. Nous en profiterons pour mutualiser l'accueil municipal et l'agence postale. Un groupe de travail élu et personnel communal, aidé d'un assistant à maître d'ouvrage, a élaboré des plans et un chiffrage.

Le montant des travaux est estimé à environ 70 000 € TTC, auquel il faudra ajouter le mobilier, les équipements informatiques, téléphoniques et de sécurité. Une subvention auprès de la Poste va être demandée très prochainement. D'autres dotations pourraient également être sollicitées début 2020. Actuellement, le bureau de Poste est ouvert 17h hebdomadaires. Dans le cadre de l'agence postale communale, les horaires correspondront aux heures d'ouverture de la mairie qui vont être repensés pour l'occasion.

En novembre 2016, je vous annonçais que le contournement nord de la commune allant de l'échangeur de la Poissardière sur la RD752 au lieu-dit La Rivière sur la RD15, était relancé par les services du département de Maine-et-Loire après 5 années de mise en veille. Courant 2011, les difficultés financières ont eu raison de la bonne volonté du département de concrétiser l'ensemble des investissements prévus au schéma routier. Notre projet était tout de même resté inscrit au plan routier 2013-2018, en attente. Il a été naturellement inscrit dans le nouveau schéma opérationnel 2018-2021.

Une réunion de préparation conseil départemental de Maine-et-Loire et mairie de Saint-Léger-sous-Cholet a eu lieu le 10 mai dernier. Elle a permis de valider un planning prévisionnel avec un objectif idéal de début de travaux en juin 2020 pour une livraison avant la fin de l'année. Autre confirmation que les choses avancent, les services du conseil départemental ont organisé le 23 octobre dernier une réunion avec les exploitants agricoles des parcelles concernées par les travaux.

Je termine cet éditorial en vous invitant à prendre d'ores et déjà note des « vœux à la population » qui se dérouleront le vendredi 10 janvier 2020 à 19h00 à la Salle de la Prairie. Des vœux ouverts à tous les Saint-Légeois bien entendu. Très belle fin d'année 2019 à tous !

Le Maire,  
Jean-Paul OLIVARES



# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## Le marché du dimanche matin



Permanence  
Vie Associative

Jean-Pierre JOSELON  
Samedi de 10h à 12h



Le marché du dimanche est un vrai lieu de convivialité.



Permanence  
Communication

Claire BIMIER  
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,  
déléguée au C.M.E. :  
Magalie TIGNON

Les premières  
éditions  
ont connu  
un vif succès.





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Le marché du dimanche (8h-13h) à Saint-Léger est animé par de nombreux commerçants présents tous les dimanches.



**Boucherie Charcuterie**  
SARL AUGEREAU  
La Tessoualle



**Laiterie, Crèmerie**  
FROMAGERIE BOSSIER  
Saint-Quentin-en-Mauges



**Fruits et Légumes**  
Monsieur SAAD ALLOUI  
Angers



**Produits asiatiques**  
KIM NGAN  
Les Herbiers



**Crustacés, Huîtres, Moules**  
Madame NATHALIE BRIT  
Villedieu-la-Blouère



**Producteur de Fruits**  
Madame et Monsieur CLAVREUL  
St-Rémy-en-Mauges



# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



**Poissonnerie**  
**LA GLACERIE**  
Cherbourg - La Séguinière



**Miel**  
**Monsieur LARBI BENNAIM**  
Cholet



**Vente d'Œufs**  
**FERME DE MILLEPIEDS**  
Cholet



**Savons au lait de jument**  
**FERME EQUISTRE DU CHÊNE ROND**  
Le Longeron



**Fromagerie (fromages de chèvre)**  
**GAEC CHANTECAILLE**  
Le May-sur-Evre



**Boulangerie CARPENTIER**  
St-Léger-sous-Cholet

**Plants, Légumes bio, Fleurs coupées**  
**Monsieur OLIVIER CHUPIN**  
Villedieu-la-Blouère



# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Des commerçants sont présents 2, voire 3 fois/mois.



**Lingerie Femme et Homme**  
LES SECRETS D'EMILIE  
St-Léger-sous-Cholet



**Bouquiniste**  
Monsieur ERWAN LEBRUN  
Cholet



**Galettes, Crêpes**  
Madame CHRISTINE ALLAIRE  
Le May-sur-Èvre



**Plats à emporter**  
LES POÊLÉES DE KÉVIN  
Le Longeron



**Bijoux**  
Madame AUDREY LEBASTARD  
St-Léger-sous-Cholet



**Sacs à main**  
Monsieur JEAN-MARC XUEREF  
Cholet



# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



## Conseil Municipal d'Enfants

### • Le samedi 28 septembre dernier, le Conseil Municipal d'Enfants a invité les habitants à nettoyer la commune.

De nombreux enfants et adultes se sont retrouvés sur le parking des salles de sport où les consignes de sécurité et consignes de tri ont été rappelées. Chaque participant a reçu un équipement adapté (gants, chasuble). Saint Léger a été découpé en 8 zones, des équipes ont été constituées pour pouvoir répartir les volontaires sur chaque zone (avec un plan, des sacs de tri, un seau pour les déchets métalliques, bouteille pour les mégots...).

Quelques heures plus tard, les groupes sont revenus au point de rassemblement chargés de sacs... Des conseillers de la commission Cadre de vie ont procédé au contrôle et à l'affinage du tri et ont évalué la quantité des déchets récoltés. Environ 38 kgs de déchets ont été ramassés (13kgs de verre, 12kgs de déchets recyclable, 6kgs de ferraille, 7kgs déchets ultimes).

Pour remercier les participants un temps convivial a été partagé et nous avons profité de ce moment pour sensibiliser les participants à l'impact des déchets sur l'environnement, à l'importance du tri et de la valorisation et à la nécessité de réduire les déchets à la source.

L'ensemble des groupes a fait remonter un élément important « St Léger est une commune propre, on s'attendait à ramasser beaucoup plus de déchets » Alors continuons ainsi et améliorons nos gestes au quotidien ! Le bilan est plutôt positif, MERCI.

### • Visite de la Gendarmerie de Sèvremoine

Le Conseil Municipal d'Enfants a eu l'honneur de visiter la Gendarmerie de Sèvremoine à St Macaire en Mauges. Le Lieutenant Lamaison, après un accueil chaleureux, nous a accompagnés au sein de la brigade pour découvrir les lieux (hall d'accueil pour le public, bureaux pour faire une déposition, pièce pour une garde à vue...).

#### Puis le groupe s'est séparé pour passer sur trois ateliers :

- 1/ Contrôle de la vitesse sur une route avec un appareil de mesure de vitesse l'Ultralyste avec rappel des consignes de sécurité routière. Aucune voiture n'a été contrôlée au-dessus de la vitesse autorisée !
- 2/ Recherche d'indices sur une voiture volée, sécurisation du périmètre, photos, relevés d'indices (mégots de cigarettes, cannettes de boisson) pour envoi en laboratoire d'analyse, prises d'empreintes sur le véhicule. Aussi, les élus ont pu repartir avec leur propre empreinte sur un papier...
- 3/ Découverte d'un véhicule de Gendarmerie avec tout l'équipement intérieur : radio, sacs de secours, matériels de mesures, kits pour le contrôle d'alcoolémie (éthylotests) et pour les stupéfiants... les gyrophares, même la sirène a été testée...

Le conseil municipal d'enfants remercie très sincèrement toute l'équipe de la brigade de Sèvremoine pour la qualité de leur intervention et leur implication.

Les élus ne manqueront pas de diffuser autour d'eux tous les messages entendus lors de cette visite.







# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Le **C**onseil **M**unicipal d'**E**nfants  
de Saint Léger sous Cholet  
vous invite à une soirée



"Tout public, ouvert à tous"



**Entrée**

de préférence

**1 petit pot pour bébé**

ou **2€**

au profit de l'Association



**VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019 à 18H30**

**Salle de la Prairie**

Boissons, Confiseries, Pop Corn... sur place

**Venez nombreux !**

Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs pendant toute la soirée. Merci.





# Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

## Ecole publique des Bois

### Des nouvelles de la rentrée

Le 2 septembre, 248 élèves ont pris le chemin de l'école publique des Bois qui a ouvert une 10<sup>ème</sup> classe. L'école a donc accueilli une nouvelle enseignante, Marie Girard, en maternelle. Les enfants sont ainsi répartis dans les classes :



Classe	Enseignant	Nombre d'élèves
PS - MS	Tatiana Pla aidée de Sylvie Reid (ATSEM)	24
PS - MS	Séverine Cailleton aidée de Sylvie Sauvestre (ATSEM)	23
PS - GS	Servane Allain et Anne Laure Le Golvan aidées de Valérie Morillon (ATSEM)	23
PS - GS	Marie Girard aidée de Virginie Séchet (ATSEM)	23
CP	Catherine Denecheau	27
CP - CE1	Claudia Tharreau	24
CE1 - CE2	Isabelle Lombart	24
CE2	Laurence Rodrigues	27
CM1	Béatrice Cesbron	28
CM2	Marina Chardon	25



Permanence Vie Sociale

Chantal RIPOCHE



Permanence Vie Sociale

Marie-Françoise CEUS

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Centre Social : Bruno GUEDON

En tout début juillet dernier, a eu lieu, l'inauguration du nom et du logo de l'école avec le dévoilement des plaques pour les entrées. Cette petite cérémonie a réuni des représentants de la mairie, de l'inspection académique, des directeurs et enseignants actuels et des années passées, du personnel de l'école et des parents d'élèves.

C'est donc en toute logique, en référence au logo, l'arbre qui sera le fil conducteur de l'année travaillé, en particulier dans les domaines des arts visuels et des sciences. Les interventions habituelles se poursuivent : conservatoire de musique, éducateur sportif en athlétisme.



**De gauche à droite :**  
Marie, Catherine, Tatiana, Marina, Séverine, Anne Laure, Laurence, Claudia, Isabelle, Béatrice, Servane.



Inauguration



L'abri construit en juin



# Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

## École privée Saint-Charles

L'école privée Saint-Charles accueille cette année, 132 élèves répartis dans 5 classes :

Classe	Enseignant	Nombre d'élèves
PS - MS	Béatrice Ledan aidée de Peggy Chemineau (ASEM)	26
MS - GS	Sophie Guineheux-Figureau aidée de Carine Retailleau (ASEM)	27
CP - CE1	Céline Michenaud	25
CE1 - CE2	Katell Chouteau et Angélique Colineau	25
CM1 - CM2	Sabrina Bouchet	29

La décharge de la directrice Katell Chouteau est assurée par Angélique Colineau et le complément de Sabrina Bouchet par Alice Merlet.

Pendant les vacances, des travaux d'aménagement du 1er étage ont été réalisés : suppression de la petite salle centrale qui a permis d'agrandir les 2 classes attenantes, et l'installation de toilettes au même niveau.

Le thème de travail sera cette année « Les petits curieux », avec comme déclinaison :

- « Moi et puis les autres » dans un 1<sup>er</sup> temps
- « Mon univers », ensuite.

Il est aussi le thème du « Congrès des jeunes chercheurs », auquel participeront les classes. Ce qui amènera les enfants à relever des défis au cours de l'année.



De gauche à droite :  
Sophie, Sabrina, Carine, Béatrice,  
Peggy, Katell, Céline, Angélique



# Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

## Restaurant scolaire

372 enfants sont inscrits au restaurant scolaire pour cette année sur les 380 élèves de St Léger. Le service est toujours dirigé par Anthony, le chef cuisinier. Il est maintenant secondé par Kristelle en cuisine, 12 agents pour l'encadrement des enfants et Marie-Claudette sur un poste polyvalent.

Le programme de renouvellement du mobilier est maintenant terminé avec l'achat de 18 tables (avec revêtement anti-bruit).

Conformément à la nouvelle réglementation (loi Egalim), un repas par semaine sera désormais végétarien.

Autre innovation : la mairie s'est dotée d'un nouveau logiciel de gestion du restaurant scolaire. Les familles doivent se rendre sur le site :

<http://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintLegerSousCholet49280/accueil>

pour consulter les factures et enregistrer les plannings de présence et absences de leurs enfants. Elles pourront également communiquer avec le service et consulter ou modifier les données liées à la famille (changement de situation, coordonnées...).

Le prix du repas enfant est de 3,53 €.



## Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Chez Suzette, c'est jour de fête. Ses petits-enfants habitant les Etats-Unis ont décidé de fêter Thanksgiving avec elle. Elle a donc invité toute la famille et ses voisins les plus proches à venir déguster la belle dinde qui cuit depuis des heures, dont elle seule en a le secret.

C'est en allant inviter Mr André, qu'elle a constaté qu'il y avait 50 kgs de patates dans son garage alors qu'il vit seul et qu'il se fait d'ailleurs livrer quotidiennement les repas. Mr André ne comprend toujours pas comment il a pu se laisser embobiner et faire un tel achat ! Suzette lui dit qu'elle s'est aussi fait démarcher par ces gens peu scrupuleux, qui essaient de faire passer des vessies pour des lanternes. Les petits-enfants de Suzette se demandent si quelque chose peut être fait pour aider Mr André. Suzette indique que le plus simple est de contacter le CLIC qui pourra l'aiguiller sur les dispositifs juridiques présents sur l'Agglomération Choletaise, en mesure de le conseiller.

Et gentiment, Suzette propose de lui préparer, de temps en temps, purées et gratins dont elle est sûre qu'il se réglera !

Rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

Au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET)

ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagne) ou à domicile





# Commission Vie Sociale

Saint-Léger-sous-Cholet

## Les 10 ans de la Maison de l'Enfance

Le 2 mars 2009, la Maison de l'Enfance ouvrait ses portes : les enfants (et leurs parents) découvraient leur nouvel espace de vie, et de jeux. Les différents services, Multi-Accueil, Péri-scolaire et Accueil de Loisirs étaient réunis dans un même bâtiment flambant neuf.

La fréquentation a depuis beaucoup évolué, répondant aux besoins des familles. Comparons la fréquentation pour l'accueil péri-scolaire de l'année scolaire 2009-2010 à l'année passée 2018-2019 :

Année scolaire	Moyenne le matin	Moyenne le soir	Pics de fréquentation Le matin	Pics de fréquentation Le soir
2009-2010	30	40	39	56
2018-2019	53	85	64	110

Le 6 septembre, la Maison de l'Enfance a fêté ses 10 ans : une jolie fête préparée par le personnel et les membres du CA de l'AELA.

De nombreuses animations de qualité ont ravi petits et grands venus nombreux. Il y avait l'étonnant Musicavélo : un manège pour les tout-petits, des jeux géants pour tous les âges, un duo de chanteurs déjantés et sympathiques « Brother Kawa », du maquillage... Il y avait également la buvette, les confiseries et des fouées, pour les gourmands.

**Bravo et merci pour cette agréable soirée bien adaptée au public de la Maison de l'Enfance.**





# Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

## Dépôt sauvage de déchets

### Que dit la loi ?

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'une collectivité locale, d'un industriel ou d'un particulier est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

### Pourquoi cette interdiction ?

Parce que ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Par ailleurs, l'abandon sauvage de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs n'a aucune raison de persister car la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, joignable par simple appel téléphonique.

**DEPOT D'ORDURES  
INTERDIT  
SOUS PEINE  
DE POURSUITES**



Permanence  
Cadre de vie

Jean-Robert TIGNON



Permanence  
Cadre de vie

Christian USUREAU  
Samedi de 10h à 12h

Conseillers délégués :  
M. Dominique COUSIN  
Réseaux et énergies  
M. Pascal DANIEAU  
Patrimoine communal

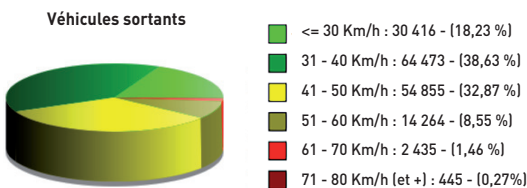
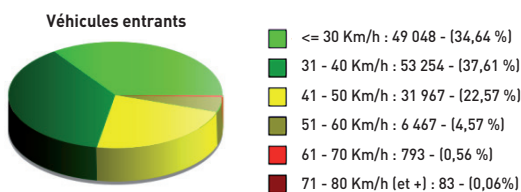
## Radar pédagogique

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des mesures de vitesse relevées dans la commune dans différentes zones. Les premières ont été relevées rue de Bretagne du 7 février au 25 avril 2019 et les secondes rue de l'Etoile du 26 avril au 3 juin 2019. Pour ces mesures, le radar avait été positionné à l'entrée de la commune.

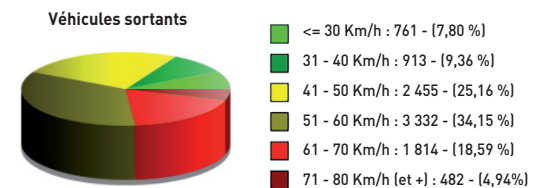
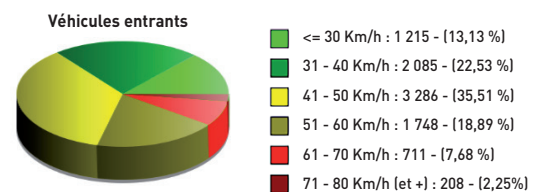
Comme dans les contrôles précédents, les vitesses sont moins respectées par les véhicules sortants que par les véhicules entrants, et le pourcentage des grands dépassements est relativement peu élevé. Le dépassement des limitations de vitesse s'avère quand même excessif.

Dans le bulletin du mois de janvier, il était mentionné que dans les lotissements, les vitesses étaient excessives. Hélas, de nombreux riverains se plaignent toujours de ce problème auprès de nos services. Il est important que chacun reste vigilant et attentif, notamment aux enfants qui circulent à vélo ou à pied.

### Rue de Bretagne



### Rue de l'Etoile





## Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

### Éclairage passage piéton

L'éclairage des principaux passages piéton a été récemment amélioré.

\*Rue de la Vendée et rue de Bretagne : 39 anciens luminaires incorporés dans les « totems » ont été remplacés par 6 spots à led.

\*Rue d'Anjou : 3 lanternes led plus puissantes ont été posées dans la zone de forte affluence piétonne au niveau du périscolaire.

### Vestiaires salles de sport

Pendant l'été, profitant de l'utilisation moins fréquente des salles de sport, nos services ont repeint les vestiaires et les plafonniers ont été changés. Les sportifs pourront envisager leurs prochaines rencontres ou entraînements dans de meilleures conditions.





# Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

## La fibre optique arrive à Saint-Léger-sous-Cholet

### *Orange construit sur Saint-Léger-sous-Cholet le réseau du futur*

Aujourd'hui quand nous saisissons un téléphone ce n'est pas simplement pour téléphoner mais plus souvent pour d'autres usages numériques tels que la prise et l'envoi de photos/vidéos, les partages sur les réseaux sociaux, les applications professionnelles, ou encore regarder la télévision en streaming, des tutos etc. Ces nouveaux usages ont pour conséquences que le volume de données consommées sur internet double chaque année.

Pour répondre à ces besoins, il est nécessaire de construire un réseau complètement nouveau basé sur une autre technologie : le FTTH (Fiber To The Home) constitué de fibre optique.

La fibre optique, c'est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. Elle permet le transfert de donnée à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre aussi fins que des cheveux.

A Saint-Léger-sous-Cholet c'est **Orange** qui **investit dans l'agglomération du Choletais** sur ses **fonds propres pour construire ce réseau** en s'appuyant sur des entreprises partenaires. Orange déploie ce nouveau réseau en parallèle du réseau cuivre existant, réutilisant les conduites souterraines et les poteaux en aérien.

Après plusieurs mois de travaux avec la pose de 5 armoires (PMZ) à Saint-Léger-sous-Cholet, aujourd'hui, l'ensemble des foyers peuvent d'ores et déjà souscrire à une offre fibre.

- Armoire 1 : 13, R. Etoile, 49280, ST LEGER SOUS CHOLET
- Armoire 2 : 2, IMP. Bois, 49280, ST LEGER SOUS CHOLET
- Armoire 3 : 42, R. Anjou, 49280, ST LEGER SOUS CHOLET
- Armoire 4 : 30, R. Mauges, 49280, ST LEGER SOUS CHOLET
- Armoire 5 : 67, R. Mauges, 49280, ST LEGER SOUS CHOLET



### *Quels est l'intérêt de passer à la fibre ?*

Ce nouveau réseau fibre est plus fiable, sans coupure et sans baisse de débit grâce à une technologie FttH (fibre de bout en bout) qui apporte la fibre jusqu'aux logements et locaux professionnels. Le FttH déployé par Orange permet ensuite dans le logement de connecter de nombreux équipements, smartphones, tablettes et également plusieurs TV Haute définitions et consoles de jeux grâce au « ping » très apprécié des gamers. Chaque membre de la famille pourra profiter de ses usages numériques sans modération et il y aura de la capacité pour tous !

### **A titre d'exemple :**

- Pour télécharger 20 photos en HD (480 Mo) : Fibre 8s / ADSL 4m16s
- Pour télécharger un film Full HD 30Go : Fibre 8m / ADSL 4h27m

### *Comment me renseigner ?*

- Sur le site web [reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr) vous trouverez de nombreuses informations sur les étapes du déploiement, les documents pour les syndicats, ainsi qu'une carte d'avancement.

En complément de la réunion publique sur la fibre, une permanence organisée par Orange aura lieu le vendredi 6 décembre de 9h à 12h et de 15h à 18h en mairie pour répondre à vos questions sur l'arrivée de la fibre optique.



Lien vers le site web  
[reseaux.orange.fr](http://reseaux.orange.fr)



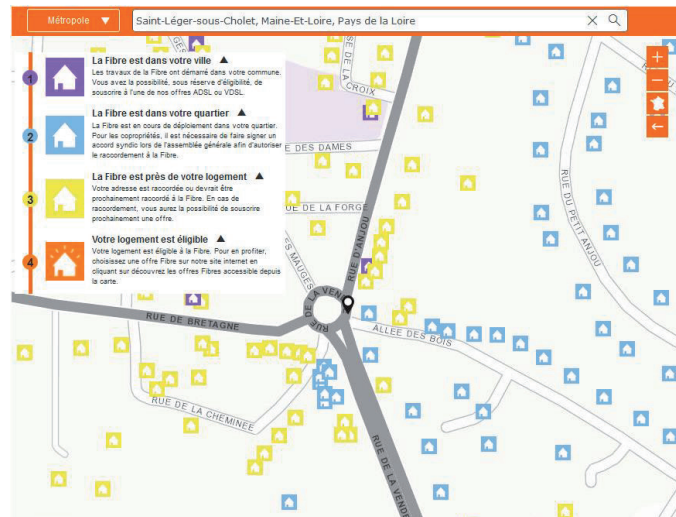




# Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet

- Sur cette carte les couleurs matérialisent les grandes étapes du déploiement :



**phase 1** : La fibre est dans votre ville : un autre quartier est en travaux.

**phase 2** : la fibre est dans votre quartier : l'armoire de rue est posée et raccordée et les travaux commencent dans les rues.

**phase 3** : les travaux sont dans les rues proches de votre logement

**phase 4** : votre logement est éligible à la fibre : vous pouvez à présent contacter un fournisseur d'accès internet et souscrire à un abonnement. C'est lui qui prendra en charge les derniers mètres entre le boîtier dans la rue et votre salon.

### *Pourquoi mon voisin a la fibre et pas moi ?*

Le réseau est construit progressivement, donc chaque adresse devient avec le temps éligible.

### *L'ensemble de la commune sera-t-elle couverte ?*

L'engagement d'Orange est de rendre éligible à la fibre sur le réseau FTTH toutes les adresses de Saint-Léger-sous-Cholet, sauf contrainte technique forte : chacun doit penser notamment à élaguer ses haies !

### *Quand, au plus tard, j'aurai la fibre ?*

L'engagement d'Orange est de déployer son réseau pour fin 2020 sur la quasi-totalité de la commune et pour fin 2022 de terminer le complément relatif aux difficultés techniques.

### *Que dois-je préparer dans mon logement ?*

Pour préparer l'arrivée de la fibre dans son logement, il est nécessaire de réfléchir à ses usages : souhaitons nous avoir la prise optique au même endroit que la prise téléphonique actuelle ? etc

### *Ai-je le choix de l'opérateur pour avoir la fibre ?*

Orange construit le réseau fibre sur l'ensemble de la commune et s'arrête à un point de branchement situé dans la rue. Une fois les délais d'informations réglementaires écoulés, les informations de fin de travaux sont communiquées aux différents FAI (Fournisseur d'Accès Internet). Ceux-ci sont libres de proposer une offre fibre ou non. Dès que votre logement est éligible à la fibre, nous vous conseillons de contacter votre opérateur pour savoir si vous pouvez souscrire ou non à la fibre.

### Quelques chiffres

- Début novembre 2019, ce sont déjà 1039 adresses qui sont éligibles à la fibre sur la commune de Saint-Léger-sous-Cholet. Pour cela ce sont 5 armoires de la rue qui ont été installées dans la commune.
- Vidéo comment se déploie la fibre : [https://www.youtube.com/watch?v=GrUGE\\_-C8Xg](https://www.youtube.com/watch?v=GrUGE_-C8Xg)
- Vidéo installation de la fibre en pavillon : <https://www.youtube.com/watch?v=m3Pd007bPFU>
- Vidéo installation de la fibre en immeuble : <https://www.youtube.com/watch?v=nqHcckDKYio>





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## BADMINTON

Durant la saison 2018-2019, nous avons eu 82 adhérents répartis sur 3 créneaux.

Informations saison 2019-2020 :

- 35€ de cotisation
- certificat médical pour la pratique du badminton
- photo d'identité
- 3 créneaux : lundi de 18h30 à 20h30 et de 20h30 à 22h30, jeudi de 20h30 à 22h30
- 1 tournoi interne en juin et quelques rencontres inter club
- possibilité de s'inscrire en cours d'année



La Présidente : Marjorie GOISLOT - 07 70 27 97 25

## ESSL BASKET

Le club de l'ESSL Basket va fêter ses **30 ANS** cette année.

A l'occasion de notre traditionnelle soirée familiale (Bal du basket) le **samedi 30 novembre 2019**, nous fêtons cet évènement à la salle de la Prairie.

Nous vous y attendons nombreux pour une soirée conviviale et pleine de surprises...

Sur le plan sportif, l'ESSL Basket est toujours sur une bonne dynamique. L'arrivée de nouveaux entraîneurs et surtout de nouveaux bénévoles pour faire vivre le club devrait pouvoir le faire perdurer.

Chez les jeunes, les **Baby** (U7) auront toujours le plaisir de se retrouver le samedi matin avec Deborah Guichon entraîneuse au club.

Plusieurs équipes de **Jeunes** vont évoluer cette année en D2, D3 et D4 voire même D1 pour les U18 Féminines avec une équipe très prometteuse.

L'équipe féminine **Séniors 1** avec son nouvel entraîneur Allaa Karbouche, va évoluer au niveau régional 2 avec l'objectif de se maintenir, et **l'équipe 2** évoluera en DF2 après avoir obtenue sa montée la saison dernière.

Les garçons, les **Séniors 1**, repartent en DM2 avec une équipe jeune dont la plupart des joueurs ont été formés au club. C'est une très bonne satisfaction pour le club encadré par Julien Gautier et Maxime Bérard. **L'équipe 2** quant à elle évoluera en DM4.

A bientôt dans les salles pour encourager toutes nos équipes !





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## DIVERS'DANSES

Depuis la rentrée de mi-septembre 2019, Divers'Danses offre 13 programmes de cours hebdomadaires animés par Ariane JARRIGE:

- 7 programmes de danses de salon en couples, du niveau « Débutants » au niveau « Avancés »,
- 2 programmes de danses en lignes, niveau « Débutants » et niveau « Initiés »,
- 3 programmes de danses Latino niveau « Débutants évolutif » et « Inter »,
- 1 programme de danses Swing-Rock « Débutants évolutif ».

Au-delà des cours, des soirées-entraînements, des soirées-révisions et des soirées dansantes tout public sont organisées pour permettre aux danseuses et aux danseurs de pratiquer leur activité sous différentes formes et de passer des soirées conviviales.

Rappelons qu'il est toujours possible de commencer à apprendre à danser, même en cours de saison, quel que soit votre âge, et même si vous êtes une personne seule.

Les Saint-Légeoises et Saint-Légeois bénéficient d'une remise sur l'ensemble de nos programmes de cours.

Si cela vous tente, visitez notre site internet, téléphonez-nous, envoyez-nous un email, venez nous voir pendant les cours, tout est possible...

### Prochains rendez-vous Tout Public DIVERS'DANSES à noter sur vos agendas :

- Dimanche 9 février 2020 : après-midi dansant animé par l'orchestre Jérôme Robert, salle des fêtes de Cholet
- Samedi 16 mai 2020 : soirée dansante animée par Deejay Guy, salle de la Prairie



06 14 45 02 70

Site internet :  
<https://www.diversdanses.com>

Courriel :  
[diversdanses@gmail.com](mailto:diversdanses@gmail.com)





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

**PASSION**  
Danse  
Saint Léger sous cholet

Rue de Gasma  
49280 Saint Léger sous cholet

## PASSION DANSES

L'association vous propose à la salle polyvalente du pôle culturel, des cours de:

### MODERN JAZZ :

Enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes  
Mercredi après-midi à partir de 13h30

### DANSE AFRICAINE :

Enfants à partir de 8 ans jusqu'aux adultes  
Le mercredi soir et le vendredi soir

### DATES A RETENIR :

Samedi 20 juin 2020 : gala annuel, moment très attendu par nos danseuses.  
N'hésitez pas à venir assister aux fruits d'une année de cours !

Mail : [passiondancesaintleger@gmail.com](mailto:passiondancesaintleger@gmail.com)

Instagram : <https://www.instagram.com/passiondanceslsc/>

Facebook : <https://www.facebook.com/pasion-danse>



Contacts :  
Tel : 07 84 43 19 46  
[lcdanserencouple@gmail.com](mailto:lcdanserencouple@gmail.com)  
facebook : [lcdanserencouple](https://www.facebook.com/lcdanserencouple)

## LC DANSER EN COUPLE

12 janvier 2020 8<sup>ème</sup> Trophée du choletais  
Compétition régionale de danses en couple

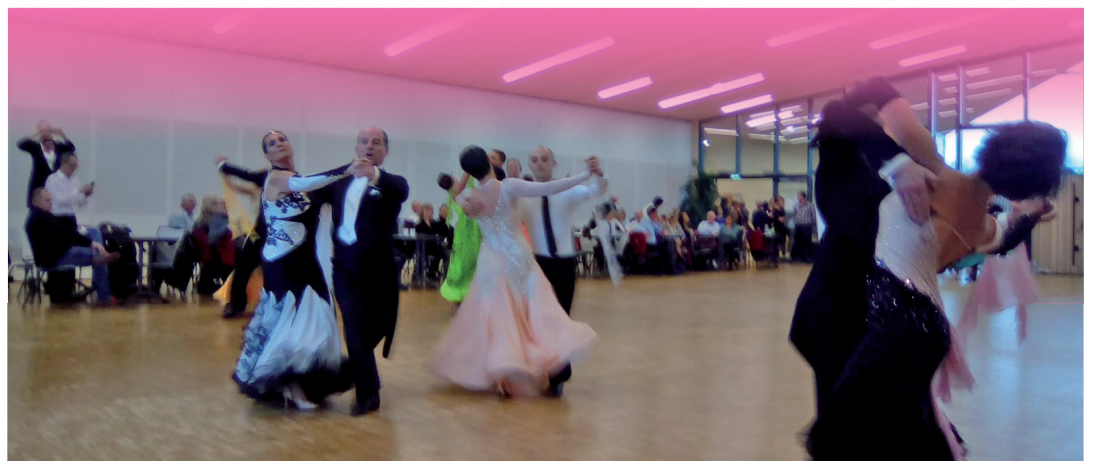
Conjointement, les associations « LC, DANSER EN COUPLE », « LC, Spectacles et Compétitions » et Christiane LEGAL, professeur Maître de Danse, organisent le 8<sup>ème</sup> Trophée du choletais, à la salle de la Prairie, de 10h à 18h.

Nous recevrons les écoles de Nantes, Angers, Tours, Royan, Rambouillet, Paris...

Certains couples se sont placés dans les premiers au Trophée National d'Annecy en avril dernier.

Il y aura des compétitions adultes et enfants par tranches d'âges, sur 3 niveaux.  
Les éliminatoires se dérouleront toute la matinée, les finales en après-midi.

Venez découvrir cette discipline, admirer les tenues et les performances, qui font toute la beauté du spectacle, ouvert à tous (entrée payante), restauration possible sur place.

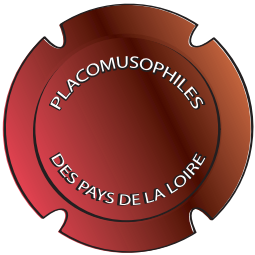




# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## PLACOMUSOPHILES DES PAYS DE LA LOIRE



**SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET (49)**

- \* SALLE DE LA PRAIRIE 9h-17h
- \* ENTREE GRATUITE
- \* DEUX NOUVELLES CAPSULES !!
- \* CHAMPAGNE (18€)
- \* FINES BULLES (7€)
- \* RESTAURATION (10€)
- \* TOMBOLA

RESERVATIONS sur [placomusophilesppl@gmail.com](mailto:placomusophilesppl@gmail.com)  
Association des Placomusophiles des Pays de la Loire  
06.43.00.18.73



## LES FOUS DU ROY

Pour cette saison 2019-2020, l'association des « Fous du Roy » compte 46 comédiens répartis en 6 troupes, 3 troupes d'enfants, 2 troupes ado et une troupe adulte.

Vous pouvez déjà noter la date du spectacle qui aura lieu les 16 et 17 mai 2020 au Puy St Bonnet.

Avant cela plusieurs dates sont à retenir :

- courant mars les adultes vont se produire dans le cadre du festival de théâtre amateur « le temps de jouer »
- pendant les vacances de printemps l'une des troupes ado présentera son travail lors du « tour de chauffe » au jardin de verre dans le cadre du festival des arlequins
- en juin les plus jeunes pourront se produire devant les enfants des écoles de Saint Léger.



Contact :

Laurence VINCENT  
02 41 75 90 37





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## ASSOCIATION DES ACTIVITÉS ADULTES

Gym tonic – Zumba – Pilates – Patchwork – Don du sang

L'Association des Activités Adultes (AAA) propose des activités essentiellement tournées vers le sport (gym-tonic, renforcement musculaire, Zumba et Pilates), mais également le patchwork.

Elle se charge aussi de l'accueil des dons du sang organisés deux fois par an. Les prochaines collectes auront lieu salle de la Prairie (et non plus au foyer municipal) les 25 mars et 26 août 2020.

Une centaine de personnes y participent. 180 personnes pratiquent les activités sportives et une dizaine le patchwork.

Association  
Activités  
Adultes

16 bis rue d'Anjou  
49280 Saint-Léger sous Cholet



### – Patchwork :

Activité manuelle permettant aux personnes qui aiment jouer avec les tissus et les couleurs de créer des objets utiles ou décoratifs.

*Rencontres tous les 15 jours le mardi après-midi animées par Anne-Marie Kielwasser.*

### – Gym Tonic et renforcement musculaire :

Des cours en rythme et en musique avec travail des jambes, bras, abdos, fessiers, taille, dos, etc.

*Le mardi de 9h30 à 10h30, de 18h00 à 19h00 et de 20h00 à 21h00.*

*Le mercredi de 9h30 à 10h30. Cours dispensés par Samuel Belliard.*

### – Zumba :

*Le lundi de 20h00 à 21h00, le mardi de 10h30 à 11h30 et de 19h00 à 20h00, également avec Samuel Belliard.*

### – Pilates :

*Le jeudi de 13h30 à 14h30, de 19h00 à 20h00 et de 20h00 à 21h00 avec Christelle Manceau.*

Les cours ont lieu au pôle culturel sur différents créneaux en matinée et en soirée.

Tous les cours peuvent être mixtes.



### BUREAU :

Présidente : Marie-Danièle Guédon - Vice-présidente : Nathalie Coutant

Secrétaire : Anne-Sophie Robert ; Secrétaire adjointe : Christiane Gravelaine

Trésorière : Nathalie Puchaud ; Trésorière adjointe : Anita Caillault

Membres : Pierrette Revercault, Martine Oger, Jeanine Petiteau et Véronique Dubos.

Don du sang : Maryvonne Potiron

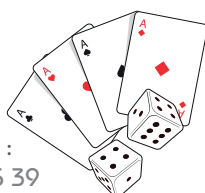
Contacts pour infos complémentaires : [associationactivitesadultes@gmail.com](mailto:associationactivitesadultes@gmail.com)  
ou 06 22 07 87 56, 06 24 70 00 16 ou 06 78 89 78 87



Cours de gym avec  
Samuel Belliard



Cours de Pilates avec  
Christelle Manceau



## CLUB DE LA GAÏETÉ

Fondé en 1975, les membres du club se retrouvent tous les mardis après-midi et un vendredi par mois, pour des jeux de société et passer un bon moment dans la convivialité ; leur sont également proposés des sorties, des repas et des concours de belote. Le club accueille toute personne désireuse de les rejoindre.

Contact :  
02 41 56 25 39



# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## APE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DES BOIS

Toute l'année, l'A.P.E. organise diverses manifestations qui permettent de récolter des fonds destinés à financer une grande partie des activités scolaires et extrascolaires de vos enfants afin de diminuer l'engagement financier des familles.



L'implication des membres bénévoles de l'association et des professeurs permet aujourd'hui à tous les enfants de l'école publique de suivre une année scolaire plus complète et diversifiée à travers de nombreuses activités.

Accueillant avec enthousiasme de nouveaux bénévoles, nous serions heureux de vous compter parmi nous, tant pour la préparation et l'organisation, que pour la tenue des manifestations.

Rejoignez-nous sur FACEBOOK et suivez toute l'actualité de l'APE en direct :  
**APE école publique Saint-Léger-sous-Cholet**

Contact :  
Yann REIBEL  
Tél : 06 81 12 18 48  
mail:  
apeecolepublique49280@yahoo.fr

## LA PALETTE D'HERVÉ

Nous sommes une toute jeune association de peinture, créée le 9 septembre 2019.

Nous sommes toutes des anciennes élèves d'Hervé Gautron, professeur de peinture, parti à la retraite.

On a souhaité poursuivre « son esprit de peindre », et se retrouver chaque semaine pour peindre entre nous, sans professeur.

Nous peignons tous les lundis après-midi, ensemble, dans l'entraide et le partage de nos connaissances.

**Rencontres peinture : le lundi de 14 h à 18 h 30 (salle n°2 – pôle culturel en face de la mairie)**  
Chacun vient à l'heure qui lui convient et reste le temps qu'il veut, dans ce créneau horaire.



Contacts :  
si vous souhaitez nous rejoindre  
Tél : 06 61 86 54 25 – Françoise  
Mail : lapaletteedrv@gmail.com

Bureau :  
Christiane GRAVELAINE,  
Marçse VIVION,  
Françoise SÉCHÉ

## BIBLIOTHEQUE SAINT-LÉGEOISE

La médiathèque municipale accueille les lecteurs de tous âges et tient à leur disposition plus de 13 000 documents variés (romans, documentaires, BD, magazines, CD).

Depuis le 15 juillet 2019, l'adhésion est gratuite. Chaque lecteur se voit octroyer une carte unique qui lui permet d'emprunter des documents dans toutes les bibliothèques de l'Agglomération du Choletais. Il peut ainsi profiter d'une offre globale de plus de 525 000 documents.

La bibliothèque ne se cantonne pas qu'au seul prêt de documents. Elle assure son rôle de promotion de la lecture en travaillant en partenariat avec les écoles pour l'accueil régulier des classes. Des bénévoles interviennent aussi auprès du relais des assistantes maternelles et de la halte garderie.

Elle s'investit aussi dans l'animation. Cette année les actions entreprises ont pour thème la gastronomie. En 2020, les animations seront axées sur l'imaginaire. De plus amples informations seront fournies au début de l'année prochaine.

Enfin si vous aimez les livres, vous pouvez venir compléter l'équipe des bénévoles pour tenir quelques permanences par trimestre ou intégrer l'équipe d'animation ou bien encore l'équipe de réparation des ouvrages. Il y a de la place pour tout le monde.

### Horaires d'ouverture :

- Lundi 16h30 à 18h00
- Mercredi 10h30 à 12h00  
14h00 à 18h00
- Samedi 14h00 à 17h00





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Outre les manifestations nationales annuelles créées en 1984, il existe depuis 1991 des journées européennes du patrimoine. Elles permettent au public la découverte de nombreux édifices et autres lieux qui ne sont souvent qu'exceptionnellement ouverts.



Saint-Léger-sous-Cholet n'a pas failli à la tradition déjà vieille de 35 ans. A l'initiative de l'équipe d'animation paroissiale et de sa responsable Mme DENOUAL, avec la collaboration des Amis de Léo, la commune a choisi de privilégier en 2019, un de ses bâtiments : l'église de Saint-Léger-sous-Cholet. Elle s'était entourée des plus éminents spécialistes de la vie de cet édifice : Yves MEIGNAN, dont les recherches locales font autorité, Daniel GUYON, qui a réalisé en 2007 un magnifique inventaire des clés de voute et des vitraux de l'église.

Dès 10h, ce samedi 21 septembre, les amateurs d'art étaient conviés à redécouvrir les étapes de la construction de l'église. Une exposition leur permettait d'admirer "à hauteur d'homme" les magnifiques clés de voute et les vitraux du bâtiment.

Cette journée s'enrichissait de la présence de Jean-Jo Dixneuf, sculpteur sur bois, domicilié à Saint-Léger-sous-Cholet, qui livrera à la fin de l'année 2019, un nouvel autel et un ambon en chêne. L'abbé Aymeric de Bouard commenta, pour sa part, la belle présentation de vêtements liturgiques et objets de culte qui font la richesse de l'église.

La chorale de l'amitié apporta en fin d'après midi, sa touche au thème de l'année "Arts et Divertissements".



## LES AMIS DE LÉO

### Rassemblement à ST LEGER de la Martinière

Le week-end de la Pentecôte, 45 personnes de Saint-Léger-sous-Cholet se sont retrouvées pour le rassemblement à Saint-Léger-de-la-Martinière dans les Deux-Sèvres : après le passage de la tempête la météo fut beaucoup plus calme, surtout pour les organisateurs qui se faisaient du souci !! Un groupe de cyclistes de Saint-Léger-sous-Cholet était au rendez-vous comme à chaque rassemblement. Très bonne ambiance, animations du samedi très appréciées. Encore une fois ce fut une belle fête et une joie de se retrouver.

A la fin du week-end la clé a été remise à Christophe, signe que nous aurons la joie d'accueillir le prochain rassemblement en 2021 !



Rassemblement des Saint Léger  
[www.stleger.info](http://www.stleger.info)







# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## PAROISSE SAINT MICHEL DES PRIEURÉS

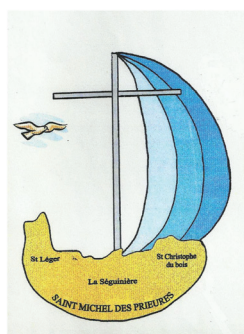
RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET



### CATECHÈSE / EVEIL À LA FOI

2<sup>ème</sup> rencontre pour l'éveil à la Foi  
**le samedi 23 novembre** – 11h00  
en l'église de La Séguinière.

2<sup>ème</sup> rencontre pour l'éveil à la Foi  
**le samedi 14 décembre** – 11h00  
en l'église de La Séguinière.



### CONTACTS

#### PERMANENCES ACCUEIL

Les mercredis de 10h30 à 11h30

Le 3<sup>ème</sup> samedi du mois (veille de la messe) de 10h à 11h30

1 place de l'Église – 02 41 56 22 33 –

[paroisse.saintmicheldesprieures@wanadoo.fr](mailto:paroisse.saintmicheldesprieures@wanadoo.fr)

#### ANIMATION DE LA CATECHÈSE

Marie-Cécile DENISE – [mcdenise@diocese49.org](mailto:mcdenise@diocese49.org)

Tél : 02 41 56 70 57

Céline BABONNEAU – [babonneaufred@orange.fr](mailto:babonneaufred@orange.fr)

#### PERMANENCES FUNÉRAILLES

Pour les funérailles, permanences 7jours/7 au :

07 87 02 79 04.

### DATES A RETENIR

#### Messe des familles :

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019

en l'église de Saint-Christophe-du-Bois à 10h30.

#### Veillée de Noël :

le mardi 24 décembre

en l'église de La Séguinière à 20h00.

#### Fête de Noël :

le mercredi 25 décembre

en l'église de Saint-Christophe-du-Bois à 10h30.

Pour les autres paroisses : [www.choletcatho.net](http://www.choletcatho.net)

### JOURNÉE DU PATRIMOINE LE 21 SEPTEMBRE

La paroisse *et l'association Les Amis de Léo* ont ouvert grand les portes de l'église le 21 septembre. Chacun a pu redécouvrir l'histoire de l'église de la commune. Une exposition présentait les vitraux et les clés de voûte de l'édifice. Plusieurs objets liturgiques utilisés autrefois étaient également exposés. La paroisse a pu présenter le projet de réaménagement du chœur de l'église. Chacun attend avec impatience de voir le nouvel autel et l'ambon (pupitre pour la parole de Dieu) qui serviront pour nos célébrations. *Jean-Jo Dixneuf* prévoit de finir l'assemblage et la sculpture du nouveau mobilier pour Noël !

Père Aymeric De Boüard

*\*Ceux qui aimeraient participer à la souscription pour l'autel et l'ambon peuvent verser leur don à la paroisse (modalités : tract à prendre dans l'église).*

### PAROISSE VERTE

La paroisse a décidé de s'inscrire dans la proposition des Eglises de France pour aider chacun à se mobiliser sur le respect de l'environnement : lutter contre la culture du déchet pour plus de partage. Cela passe par des projets concrets : covoiturage, développer le zéro déchets, la sensibilisation des enfants au caté, des familles et des plus âgés...

« La terre notre maison commune, est comme une soeur »  
Pape François





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## ADMR

Vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de l'ADMR :

- Vous connaissez déjà un acteur de l'ADMR.

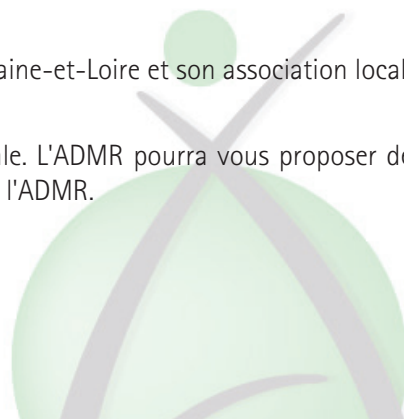
Sollicitez-le pour vous faire découvrir le réseau du Maine-et-Loire et son association locale.

- Vous ne connaissez personne à l'ADMR.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'ADMR locale. L'ADMR pourra vous proposer des temps d'accueil et de formation pour vous aider à connaître l'ADMR.



5 bis, rue de la Garenne  
49280 La Séguinière  
02 52 21 02 58



## Bénévole à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Pour être un acteur utile de proximité et nouer des relations dans votre commune

### Donner un coup de main

- Participer à l'organisation des temps forts de l'association (goûter, loto, spectacle, sortie, ...)
- Accompagner l'équipe des bénévoles dans la réalisation de ses missions

### Contribuer au maintien de relations de proximité et de solidarité

- Réaliser des visites de convivialité
- S'assurer de la satisfaction des personnes aidées

Pour apporter votre présence, votre écoute, votre amitié

## **l'ADMR,** de proximité bien vivre

**L'ADMR, 1er réseau associatif de services à la personne.**

L'ADMR propose et gère des **services qui s'adressent à tous, tout au long de la vie** : Aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap ; Entretien du domicile, du linge ; Garde d'enfants, aide aux devoirs ; Accompagnement social et familial ; ...

L'écoute, la relation de proximité, l'esprit d'équipe ainsi que la convivialité donnent à notre projet social sa dimension humaine.

Pour vivre une expérience humaine enrichissante

### Répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations

- Accueillir les personnes, écouter leur demande
- Participer à l'évaluation des besoins
- Proposer les services de l'ADMR
- Organiser et assurer le suivi des interventions à domicile

Pour aider les familles, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

### Animer l'association

- Participer à la vie associative (Commissions, Conseil d'administration, Bureau, ...)
- Promouvoir l'association et la représenter
- Contribuer à la gestion financière
- Garantir la mise en œuvre de la démarche qualité
- Assurer la gestion du personnel
- Recruter et accueillir de nouveaux bénévoles





# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

(Ligne directe : 02 41 56 46 94)

- Matinées de 10h30 à 12h00 à la Maison de l'Enfance, 2 fois/mois, ouvertes à tous les enfants non scolarisés accompagnés d'un parent, grand-parent ou assistant maternel sur chaque commune.
- Matinées en autonomie de 10h30 à 12h00 à la Maison de l'Enfance, animées par les assistants maternels (adhérents à l'Association AELA).
- Soirées d'analyse de pratique, « Sois récréative », etc... en fonction des besoins des assistants maternels et parents.

Programme disponible sur notre site internet, Page Facebook et à l'accueil du CSI.

### ANIMATION FAMILLE

#### LES PROJETS AVEC LES ECOLES

Nouveau projet, accompagné par le CSI sur la thématique : « Se passer des écrans : le matin, pendant les repas, avant de se coucher, lorsque l'on est dans sa chambre... ».

Il y aura 4 temps définis dans l'année.

#### LES GROUPES D'ECHANGES - LES ZEBRES

Soirées d'échanges entre parents sur le Haut Potentiel Intellectuel de leurs enfants. Favoriser le bien-être des enfants et donner confiance aux parents, sont les objectifs premiers de ces rencontres. Le groupe se retrouve régulièrement.

#### PARENTS SOLOS

Soutien et écoute, partage d'informations, de bons plans... aux parents solos du territoire autour d'un café, d'un thé... Le non-jugement et la confidentialité sont de rigueur !

### ANIMATION JEUNESSE

#### HORS VACANCES SCOLAIRES

*Pour les 11/14 ans* : TAKAV'NIR le mercredi après-midi

*Pour les 14/18 ans* : un vendredi soir/ 2 semaines, un animateur ouvre le foyer des jeunes. Le reste du temps, les jeunes peuvent avoir accès au foyer en autonomie sous convention qui établit les règles.

*Pour les 11/18 ans* : A chaque période de vacances, un programme d'activités est proposé. Accompagnement des jeunes dans leurs projets (concert, faire une activité, un camp...).

#### LES ANIMATEURS DU CSI SONT AUSSI « PROMENEURS DU NET »

Pour les 16/25 ans : pour trouver des pistes sur l'emploi, des astuces, bons plans, des sorties ou pour poser tes questions... les animateurs sont disponibles sur les réseaux !

(Facebook JulieNosit / Instagram Quentinocsigene)

### ACTIVITES ADULTES

Activités de bien-être (Qi-Gong/sophrologie), ateliers avec la MSA, gym douce, café rencontre, retraites actives, cours d'anglais, ateliers d'informatique et de robotique, peinture, création d'une œuvre collective, Repair Café, groupe « réduire ses déchets », etc... Il y en a pour tous les goûts !

### TRANSPORT SOLIDAIRE

Vous devez vous déplacer et n'avez pas de moyen de transport ? N'hésitez pas à vous inscrire auprès des conducteurs référents sur votre commune ! Pour avoir leurs coordonnées : 02 41 56 26 10.

### SOUTIEN ASSOCIATIF

Vous avez des questions sur la création, la gestion d'une association ? Accès possible à du matériel pour vos rassemblements, et soutien à la communication...



18 Rue de l'Anjou  
49280 Saint Léger Sous Cholet

02 41 56 26 10

csinter@wanadoo.fr

Page Facebook :

« Centre Socioculturel Ocsigène »

#### HORAIRES DU CENTRE

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h15

et de 13h45 à 17h30

et le samedi matin

de 9h00 à 12h30



# Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

## ALCOOL ASSISTANCE

### Réduction des Risques et des Dommages

Cette nouvelle approche de l'addiction suscite de nombreux échanges de points de vue, de discussions et d'explications entre autres.

Ne nous arrêtons pas au titre ; la réduction des risques c'est quoi ? Tout simplement comprendre qu'un rapport excessif à un produit psychotrope (alcool, cannabis, médicaments, tabac, héroïne, etc...) ou à des jeux ou des comportements (jeux d'argent, jeux en ligne, sport, nourriture, etc...) est incompatible avec une vie équilibrée.

L'addiction est une maladie et la réduction des risques a pour objectif, avec un accompagnement médical, voire psychologique, de réduire les consommations ou activités, en faisant avec ses référents des points réguliers.

S'il est plus difficile de « gérer » sa consommation, plus ou moins irrégulière, le sujet comprendra de lui-même où est sa solution. C'est bien là l'importance de cette démarche personnelle, souhaitée et réfléchie qui a toutes les chances de durer dans le temps.

Le plus épineux est pour l'entourage, celui-ci doit être l'objet de discussions, d'explications, de bienveillance renforcée, pour comprendre et admettre cette démarche.

ALCOOL ASSISTANCE Cholet œuvre en réseau avec des partenaires professionnels : le service Addictions du Centre Hospitalier, ainsi que ALIA.

L'addiction étant une maladie de la communication, ALCOOL ASSISTANCE Cholet organise des Espaces de Parole pour toutes addictions, la parole étant une des possibilités, ayant fait ses preuves, de se libérer.

Toute personne souhaitant découvrir notre association, et plus particulièrement le lieu d'accueil de Cholet peut nous contacter selon les modalités suivantes :

1/ soit en consultant notre site internet : [/www.alcool-assistance-49.fr](http://www.alcool-assistance-49.fr)

2/ soit en contactant des responsables ou référents de notre lieu d'accueil :

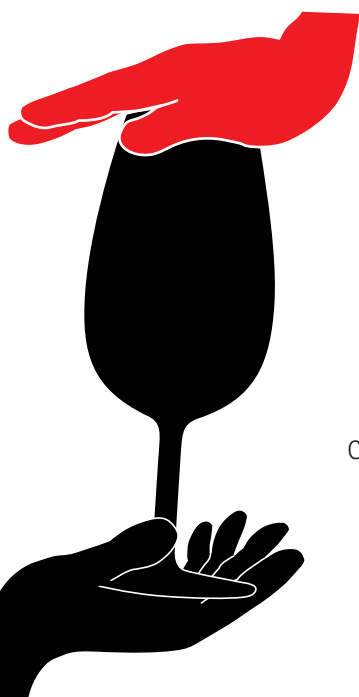
- Correspondants malades :
  - Auguste Charrier, responsable du lieu d'accueil de Cholet - Tel : 06 73 60 86 71
  - Jean-Marc Bolteau - Tel : 06 64 37 91 41
  - Aurélie Ripoche - Tel : 06 12 37 26 11
  - Patrick Riaudel - Tel : 06 76 08 05 94
- Correspondants entourage :
  - Annie Maudet, responsable entourage du lieu d'accueil de Cholet- Tel : 06 82 95 43 37
  - Maryvonne Papin - Tel : 06 61 19 93 06
  - Laetitia Jeanneau - Tel : 06 77 11 43 73

3/ soit en nous rejoignant aux espaces de paroles organisés trois ou quatre jeudis par mois selon le calendrier suivant :

- Le 1<sup>er</sup> jeudi et le 5<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois : espace de paroles pour tous (malades et entourage)
- Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois : un espace de paroles pour l'entourage et un espace de paroles pour les malades
- Le 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois : un espace de paroles pour les enfants (de 6 à 11 ans) animé par une psychologue.

Ces espaces de paroles se déroulent à la ferme des Turbaudières, rue Azay le Rideau à CHOLET :

- de 20h30 à 22h pour les espaces de paroles entourage et malades
- de 20h30 à 21h15 pour l'espace de paroles enfants.





# Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

## Vœux 2020

L'équipe municipale aura le plaisir de recevoir à la Salle de la Prairie, le vendredi 10 janvier 2020 à 19h00, la population Saint Légeoise, pour partager un moment de convivialité à l'occasion de la nouvelle année.

Soyez les bienvenus !

## Repas des aînés

Nous vous rappelons que le repas des aînés (à partir de 68 ans) aura lieu le dimanche 24 novembre 2019 à la salle de la Prairie à partir de 12h00.



## Deux employés communaux partent à la retraite

Le 28 juin dernier, **Gilles Bouchet**, après avoir œuvré 37 ans et demi aux services techniques, était mis à l'honneur à l'occasion de son départ à la retraite. Il était entré en 1982 au sein de notre commune en tant que stagiaire au poste d'ouvrier d'entretien de la voie publique. Titularisé en juillet 1983, sa carrière a évolué au fil des années et s'est terminée au poste d'agent de maîtrise principal.



Le vendredi 20 septembre, **Nadette** à son tour nous disait au revoir. Après avoir travaillé dans la confection puis avec son mari au sein du GAEC des Nénuphars, Nadette a fini sa carrière professionnelle en intégrant le restaurant scolaire en 2015.

L'ensemble de la municipalité les remercie et leur souhaite une bonne retraite.



# Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

## Les Goguettes à Saint-Léger-sous-Cholet le 20 mars 2020

L'organisation de spectacles vivants dans les communes par l'Agglomération du Choletais va prochainement prendre forme à Saint Léger.

Ces spectacles sont **GRATUITS** pour les spectateurs et pour les communes.

**A Saint Léger nous aurons le plaisir d'accueillir Les Goguettes à la salle de la Prairie le vendredi 20 mars 2020 à 20h30.**



<http://www.goguettesentrio.fr/>



Les Goguettes en trio (mais à quatre) vous proposent le premier spectacle qui suit l'actualité en temps réel.

*Mais c'est quoi une goguette ?*

C'est simple :

il suffit de prendre une chanson connue, d'enlever les paroles, de réécrire ses propres paroles, et puis de la chanter. Voilà, c'est ça une goguette.

Les plus grands tubes de la chanson française sont détournés avec virtuosité dans le seul but de rire d'une actualité politique qui est parfois à pleurer.

Une écriture acérée, subtile et jamais méchante, une interprétation musicale soignée et une mise en scène percutante : tous les ingrédients sont réunis pour vous faire rire dans ce spectacle musical pertinent et impertinent.

**Une belle soirée en perspective !**

**Pour réserver, il suffit de contacter**

**la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet au 02 41 56 23 23**



(C) GUENEL COURBET - MARCY PHOTO CLUB



# Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

## Charlotte Brochoire, Saint-Légeoise, raconte l'aventure Europ'Raid de son équipe

Après un dur retour à la réalité, il est temps pour nous de faire le bilan de cette magnifique aventure...

Cet été nous avons eu une opportunité énorme, celle de participer à la 6<sup>ème</sup> édition de l'Europ' Raid. Mais qu'est-ce que l'Europ'Raid ? Europ'Raid est le premier raid-aventure en Europe. C'est un tour d'Europe culturel et solidaire de 10 000 kilomètres à travers 20 pays en 22 jours. À bord des mythiques Peugeot 205, c'est accompagné de 260 voitures comme la nôtre que nous avons pu découvrir l'Europe tout en réalisant des actions solidaires.



Dans cette aventure humaine, chaque équipage a pour mission d'acheminer 70 kgs de matériel scolaire, sanitaire ou sportif dans des associations et écoles isolées d'Europe de l'Est dans des pays tels que la Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Albanie ou encore Bulgarie.

Chaque équipage distribue ses fournitures dans des endroits différents. Nous étions une cinquantaine de voitures à déposer nos fournitures scolaires à Fier, en Albanie. Cet après-midi de rencontre, partage et échange avec les enfants restera inoubliable pour nous tous. La rencontre avec les enfants s'est accompagnée de spectacles et activités avec eux.



Lors du raid, nous étions accueillis par les locaux dans des endroits insolites comme des plages, villes, pistes de karting où nous pouvions passer la nuit après une soirée avec des danses traditionnelles et repas locaux. Cette expérience intense marque également nos esprits par les différents patrimoines, les cultures, les histoires que nous avons vus.

Avec une aventure comme celle-là, dépaysement garanti ! Nous en prenons plein la vue de jour en jour. Ces 22 jours de moments de partage, de rire, de joie, de paysages et des monuments à couper le souffle laisseront une trace et des souvenirs indélébiles pour chacun de nous.

Nous remercions toutes les personnes nous ayant soutenues et suivies durant ce projet, car que ce soit du financement de l'aventure à la préparation de la voiture, s'investir dans une aventure comme celle-ci prend du temps mais une chose est sûre, ça vaut le coup ! N'hésitez pas à aller sur la page de notre équipe « Soly' Raid » sur les réseaux sociaux pour plus d'informations ou directement sur le site de l'organisation pour encore plus de photos et vidéos.



L'équipe Soly'Raid :  
Charlotte BROCHOIRE, Antonin PLARD, Axel SAMSON



# Informations Diverses

Saint-Léger-sous-Cholet

## Recensement de la population

Le prochain recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Afin de réaliser la collecte auprès des habitants, la commune a recruté 5 agents recenseurs, dont les noms et photos apparaîtront dans le bulletin de janvier 2020.

### Comment ça marche ?

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Ils se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Ensuite votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Pour comprendre le recensement de la population vous pouvez vous connecter sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).



## Numérotation des maisons dans les écarts

La commune de Saint-Léger procède à la numérotation des écarts afin que tous les bâtiments soient bien répertoriés, et disposent d'une adresse précise et unique pour principalement :

- l'arrivée de la fibre optique
- La Poste
- les livraisons de colis ou de marchandises
- les services de secours (pompiers, Samu,...)
- le recensement de la population (qui aura lieu en janvier et février 2020).

Les propriétaires recevront un courrier explicatif et une plaque numérotée à apposer de façon visible.

## Dates des élections municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020.

### Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Personnellement en se rendant en mairie.

À savoir :

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

